

Domont, le 10 mars 2009

Bouffémont - Domont - Ezanville - Moisselles
Piscop - Saint-Brice-sous-Forêt

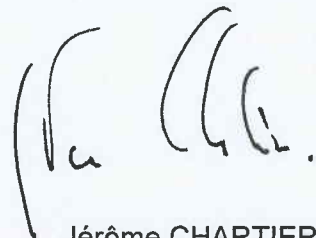
AVIS

Réunion du conseil communautaire le :

Lundi 30 mars à 19h00
dans les locaux administratifs de la communauté de communes
2, rue des Charbonniers – 95330 DOMONT

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 6 mars 2009 ;
3. Compte rendu des décisions du président ;
4. Approbation du budget primitif 2009 ;
5. Fixation du taux de la taxe professionnelle pour l'année 2009 ;
6. Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) pour l'année 2009 ;
7. Demande de subventions au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (F.I.P.D.) ;
8. Lutte anti-graffitis : demande de subvention ;
9. Complexe de la Solitude : création d'un terrain de football synthétique - demande de subventions ;
10. Complexe de la Solitude : création d'un bureau pour le club de football - demande de subventions ;
11. Avis sur l'adhésion de la communauté de communes du Pays de France au S.I.G.I.D.U.R.S. ;
12. Questions diverses.



Jérôme CHARTIER
Président